

## programme de licence

Par **violaine51**, le **24/05/2005** à **19:02**

Bonjour, j'aimerais bien avoir quelques renseignements sur la licence à Nancy, je suis actuellement à la fac de Reims, et l'année prochaine je vais sûrement intégrer Nancy, mais dans les programmes c'est marqué: "civil 5" et "civil 6", j'aimerais savoir si c'est contrats spéciaux, régimes matrimoniaux ou droit des biens.

De même à quoi correspondent libertés fondamentales, et droit social.

Que me conseillez-vous, de choisir, étant donné que j'aimerais passer le concours de l'ENM ?  
Merci d'avance

Par **jeeecy**, le **24/05/2005** à **19:31**

Bonjour

alors en civil en licence on fait le droit des sûretés

pour le reste c'est une question de goût car pour l'ENM tout est important il me semble^^

Par **Yann**, le **24/05/2005** à **19:41**

Liberté fondamentale à mon avis ça touche plus à la philosophie du droit qu'à du droit pur. Enfin c'est comme ça que je l'ai ressenti. C'est une matière obligatoire, après tu choisis si tu la prends avec ou sans TD. Je pense que les TD ne sont pas indispensables pour cette matière. Il y a d'autres matières bien plus utiles à mon sens pour un cursus de bon juriste, et surtout pour un futur magistrat.

Le social c'est droit du travail: embauche, licenciement, relations collectives de travail,... C'est très intéressant et plutôt concret comme matière. Je ne suis pas doué pour, mais j'aime bien.

Sinon, comme l'a dit Jeeecy pour l'ENM tout est important. Il faut voir tes choix selon tes besoins peut-être plus que selon tes affinités. Par exemple les matières d'histoire, où il est peut-être plus facile d'avoir des meilleures notes, ne sont peut-être pas trop recommandées.

Par **sanremo34**, le **07/06/2005** à **16:24**

Et pour quelqu'un qui souhaite aller vers la carrière d'avocat, en 2ème année, quel choix peut

être judicieux ?

J'adore l'histoire et franchement entre histoire de la justice et droit budgétaire (c un exemple)

j'aurais vite fait mon choix...

Mais est ce bien raisonnable ?

Bonjour à tous et heureuse de vous retrouver après des mois de dur labeur !!

Par **Yann**, le **07/06/2005** à **16:34**

Ca dépend de tes goûts et de ce qui est présenté. Souvent les matières d'histoire sont des points faciles à avoir. Mais après niveau utilité...

Un autre exemple en licence le droit civil est en option, mais c'est suicidaire de ne pas le prendre! Même pour ceux qui veulent faire du publique après, il y a plein de mécanismes indispensables que l'on va retrouver aussi en publique.

Par **sanremo34**, le **09/06/2005** à **11:18**

Oui tu as raison et cela demande réflexion. Quant à l'histoire, étant donné que prof d'histoire pourrait éventuellement être une option à mes futurs projets, ce n'est peut être pas inutile !! En tout cas merci pour ces conseils.